

Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE: 1242/2017
Date: 22 novembre 2017
Direction: Chancellerie d'Etat
N° d'affaire: 2017.STA.1405
Classification: Non classifié

Grand Conseil. Démission et remplacement

Le Conseil-exécutif prend acte de la démission de Monsieur le député Hansjörg Pfister, Zweisimmen, avec effet au 6 décembre 2017.

Conformément à l'article 90, alinéa 2 de la loi du 5 juin 2012 sur les droits politiques, le Conseil-exécutif déclare



Monsieur **Hans Schär**, 1959, Schriberystrasse 3, 3778 Schönried, inscrit sur la liste 12, PLR Oberland-ouest, dans le cercle électoral de l'Oberland,

élu au Grand Conseil au 7 décembre 2017.

Le présent arrêté sera publié dans les feuilles officielles cantonales.

Au nom du Conseil-exécutif
Le chancelier
Auer



Destinataire

- Chancellerie d'Etat
- Grand Conseil